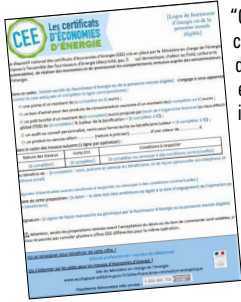


Aides pour la rénovation énergétique par geste(s) 2024



Les aides évoluent en 2024, en particulier MaPrimeRénov avec notamment deux piliers : la rénovation par geste(s) (systèmes de chauffage ou d'ECS décarbonés) ou d'ampleur.



“Cadre de contribution” du fournisseur d'énergie et transmis par votre installateur : premier document à compléter pour bénéficier de la prime CEE/Coup de pouce avant toute signature de devis.

Travaux réalisés par un professionnel certifié «Reconnu Garant de l'Environnement» et matériels soumis à critères de performances



	Montant maximum cumulé des aides (Part de la dépense TTC éligible, matériel + pose)	Ménages aux revenus très modestes		Ménages aux revenus modestes		Ménages aux revenus intermédiaires		Ménages aux revenus plus élevés		Pour tous			
		90 %	10 %	75 %	25 %	60 %	40 %	40 %	60 %	+2 ans	+2 ans	+2 ans	
Reste à charge minimum toutes aides cumulées déduites (Part de la dépense TTC éligible, matériel + pose)										TVA à 5,5 %	CEE* (non cumulable avec Coup de pouce)	Éco-PTZ	
Âge de l'habitat		+15 ans*	+2 ans	+15 ans*	+15 ans*	+2 ans	+15 ans*	+2 ans	+15 ans*				
		Où s'adresser			Où s'adresser			Où s'adresser					
		Infos auprès de votre installateur, dossier à instruire sur internet (voir lien au verso)			Infos auprès de votre installateur, dossier à instruire sur internet (voir lien au verso)			Infos auprès de votre installateur, dossier à instruire sur internet (voir lien au verso)			Banque		
	Plafond TTC de dépenses éligibles (matériel + pose)												
Chaudière gaz THPE Vitodens ou Vitocrossal EtaS >= 92%		X	X	X	X	X	X	X	X	✓		✓	
Chaudière fioul à condensation Vitoladens ou Vitorondens EtaS >= 92%		X	X	X	X	X	X	X	X	✓		X	
PAC air-eau ou hybride Vitocal	12 000 €	5 000 €	4 123 €	4 000 €	3 000 €	2 503 €	X	X	X	✓	Prime calculée en fonction du volume d'économie d'énergie du projet. Le montant unitaire en Euros/MWh cc varie entre 5,25 € et 6,70 €.	✓	
PAC géothermique Vitocal	18 000 €	11 000 €	5 153 €	9 000 €	6 000 €	5 007 €	X	X	X	✓		✓	
PAC air-air Vitoclima Puissance nominale <= 12kW et SCOP mini >= 3,9		X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Chauffe-eau thermodynamique Vitocal	3 500 €	1 200 €	X	800 €	400 €	X	X	X	X	✓		✓	
Chaudière à granulés Vitoligno En association avec un silo de 225L et une régulation de classe IV minimum	18 000 €	7 000 €	4 123 €	5 600 €	2 800 €	2 503 €	X	X	X	✓		✓	
Chaudière à bûches Vitoligno En association avec un ballon tampon et une régulation de classe IV minimum	16 000 €	5 600 €		4 550 €	2 100 €		X	X	✓	✓			
Système Solaire Combiné Vitosol + Vitocell Certificat CSTBat, Solar Keymark ou équivalent (NF EN 12975 ; NF EN 12976)	16 000 €	10 000 €	5 538 €	5 007 €	8 000 €	4 000 €	5 007 €	X	X	✓	✓		
Chauffe-Eau Solaire Individuel Vitosol + Vitocell ou Vitodens 4x-F / Vitocal 222-S/G + équip. Vitosol Certificat CSTBat, Solar Keymark ou équivalent (NF EN 12975 ; NF EN 12976)	7 000 €	4 000 €	X	3 000 €	2 000 €	X	X	X	X	✓	✓		
Vitovolt Prime à l'installation, variable suivant la puissance installée. Tarif de rachat : 13 c€/kWh		Installation jusqu'à 3 kWc : prime de 510 € / kWc						10 %					
		Installation entre 3 et 9 kWc : prime de 380 € / kWc						20 %		X	X		
		Installation entre 9 et 36 kWc : prime de 210 € / kWc											
		Installation supérieure à 36 kWc : prime de 110 € / kWc											
Dépose d'une cuve fioul	4 000 €	1 200 €	X	800 €	400 €	X	X	X	X	si travaux induits	X	✓	
Frais d'audit énergétique	800 €	500 €		400 €	300 €			X					

* Offre exclusive du service Viessmann Renov. Renseignements auprès des installateurs du réseau Proactif/partenaires Viessmann, porteurs de l'offre.

Cumul des dispositifs des aides pour 2024

	MaPrime Rénov'	MaPrime Rénov' Parcours accompagné	Eco-PTZ	Aides CEE / Coup de pouce	Aides des collectivités locales
MaPrimeRénov'	Limite de 20 000 € par logement sur 5 ans	✗	✓	avec un écrêtement de MaPrimeRénov'	avec un écrêtement de MaPrimeRénov'
MaPrimeRénov' Parcours accompagné	✗	Plafond de travaux 70 000 € (HT)	✓	✗	avec un écrêtement de MaPrimeRénov'
Eco-PTZ	✓	✓		✓	✓
Aides CEE / Coup de pouce	avec un écrêtement de MaPrimeRénov'	✗	✓		✓
Aides des collectivités locales	avec un écrêtement de MaPrimeRénov'	avec un écrêtement de MaPrimeRénov'	✓	✓	

Le chèque énergie, l'exonération de la taxe foncière, l'aide de votre caisse de retraite peuvent également être cumulés aux aides présentées dans ce tableau.

**Écrêtement de MaPrimeRénov' de façon à ce que le montant cumulé de toutes les aides (y compris régionales/locales) ne dépasse pas 100 % pour les propriétaires très modestes, 80 % pour les propriétaires modestes, 60 % pour les propriétaires aux revenus intermédiaires et 40 % pour les propriétaires aux revenus supérieurs.

Plafonds de ressources

Éligibilité selon revenu fiscal de référence du foyer

AUTRES RÉGIONS (Hors île de France)				
Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus plus élevés
1	Jusqu'à 17 009 €	Jusqu'à 21 805 €	Jusqu'à 30 549 €	Supérieur à 30 549 €
2	Jusqu'à 24 875 €	Jusqu'à 31 889 €	Jusqu'à 44 907 €	Supérieur à 44 907 €
3	Jusqu'à 29 917 €	Jusqu'à 38 349 €	Jusqu'à 54 071 €	Supérieur à 54 071 €
4	Jusqu'à 34 948 €	Jusqu'à 44 802 €	Jusqu'à 63 235 €	Supérieur à 63 235 €
5	Jusqu'à 40 002 €	Jusqu'à 51 281 €	Jusqu'à 72 400 €	Supérieur à 72 400 €
Par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

ÎLE DE FRANCE				
Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus plus élevés
1	Jusqu'à 23 541 €	Jusqu'à 28 657 €	Jusqu'à 40 018 €	Supérieur à 40 018 €
2	Jusqu'à 34 551 €	Jusqu'à 42 058 €	Jusqu'à 58 827 €	Supérieur à 58 827 €
3	Jusqu'à 41 493 €	Jusqu'à 50 513 €	Jusqu'à 70 382 €	Supérieur à 70 382 €
4	Jusqu'à 48 447 €	Jusqu'à 58 981 €	Jusqu'à 82 839 €	Supérieur à 82 839 €
5	Jusqu'à 55 427 €	Jusqu'à 67 473 €	Jusqu'à 94 844 €	Supérieur à 94 844 €
Par personne supplémentaire	+ 6 970 €	+ 8 486 €	+ 12 006 €	+ 12 006 €

Pour vous faire accompagner dans votre projet de rénovation de votre installation de chauffage :

- Contactez un professionnel qualifié RGE formé aux produits Viessmann et membre du réseau PROACTIF : <https://bit.ly/partenaires-viessmann> Pour tout complément d'information sur les aides 2024, rendez-vous sur notre site viessmann.fr



- Le gouvernement a mis en place France Rénov', un nouveau service public qui guide le particulier dans son projet de rénovation énergétique afin de lui expliquer l'ensemble des aides existantes. <https://france-renov.gouv.fr>

Un conseiller est disponible au

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

Viessmann France S.A.S.

Avenue André Gouy - B.P. 33 - 57380 FAULQUEMONT

VIESSMANN

www.viessmann.fr

Exemples de modernisations favorisés par les aides fiscales 2024

La situation : Foyer de 4 personnes ; Propriétaire occupant ou bailleur d'une maison individuelle ou d'un appartement de plus de 15 ans, des années 2000 ; Situé en Anjou.

1 Projet : mise en place d'une pompe à chaleur air/eau en remplacement d'une chaudière fioul

Résultat : DPE avant travaux = étiquette D / DPE après travaux = étiquette C + 28% d'économie d'énergie

Matériel proposé par votre installateur Proactif	
Pompe à chaleur air/eau compacte monobloc Vitocal 151-A de 8 kW avec ballon d'eau chaude intégré 190 l.	15 613 €
Total HT Main d'œuvre et matériel	
Total TTC - TVA 5,5 %	16 472 €

Aides et reste à charge en fonction du type de ménage				
CEE/Coup de Pouce	4 123 €	4 123 €	2 503 €	2 503 €
MaPrimeRénov'	5 000 €	4 000 €	3 000 €	0 €
Total des aides pour la rénovation énergétique	9 123 €	8 123 €	5 503 €	2 503 €
Reste à charge	7 349 €	8 349 €	10 969 €	13 969 €

2 Projet : mise en place d'une pompe à chaleur air-eau + système solaire combiné, en remplacement d'une chaudière fioul

Résultat : DPE avant travaux = étiquette D / DPE après travaux = étiquette B + 55% d'économie d'énergie

Matériel proposé par votre installateur Proactif	
Pompe à chaleur air/eau compacte monobloc Vitocal 151-A 8 kW avec ballon d'eau chaude intégré 190 l. + 9 m2 de capteurs solaires thermiques Vitosol 200-FM et un ballon de stockage d'eau chaude sanitaire Vitocell de 500 litres.	33 079 €
Total HT Main d'œuvre et matériel	
Total TTC - TVA 5,5 %	34 898 €

Aides et reste à charge en fonction du type de ménage				
CEE/Coup de Pouce	9 661 €	9 130 €	7 510 €	7 510 €
MaPrimeRénov'	15 000 €	11 870 €	7 000 €	0 €
Total des aides pour la rénovation énergétique	24 661 €	21 000 €*	14 510 €	7 510 €
Reste à charge	10 237 €	13 898 €	20 388 €	27 388 €

*Écrêtement de MPR pour ne pas dépasser le plafond TTC des dépenses éligibles (75% de 12.000€ + 16.000€)